

CEREMONIE DE LANCEMENT DE L'INITIATIVE UN ETUDIANT-UN LIVRE

DISCOURS DE LA CONSTRUCTION Réunir les Etats généraux des BTP

«Autour de la problématique de la construction», c'est ainsi que le présentateur de l'émission «Le Débat» à la Rts, M. Oumar Seck, a campé le riche plateau qui s'est penché sur le livre de l'ingénieur en génie civil. M. Allé Diouf était face au ministre malien de l'Industrie, des Investissements et du Commerce, M. Ahmadou Abdoulaye Diallo, à l'ancien ministre sénégalais de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire, M Seydou Sy Sall, au président de la Confédération nationale des employeurs du Sénégal (Cnes), M. Mansour Kama, au Professeur Directeur de la formation doctorale «Etudes Africaines» à l'Ucad, M. Bassirou Dieng et au directeur de l'exploitation de la société de BTP Eiffage, M. Alioune Badiane et à une cinquantaine d'invités. Le panel s'est penché sur la vieille proposition relative à la nécessaire réorganisation du secteur ; sur l'idée de tenir des Etats généraux de la construction ; sur la nécessité de fédérer les associations évoluant dans les BTP ; sur la sous-traitance ; sur l'exigence de qualité et sur l'avenir de la recommandation du Sommet Habitat II d'Istanbul 1996, sur la nécessité d'«un logement convenable pour tous», entre autres.

Un court film a présenté l'auteur à travers sa recherche constante de savoir, sa rigueur, son attachement à la qualité, autant de vertus reconnues durant les 10 années consacrées aux Journées internationales de la SSIC, cumulant par le concept Jappoo-Bac qui introduit la garantie des investissements dans la construction par l'assurance dommage ouvrage. Présenté comme «rigoureux, mais généreux dans ce qu'il fait», M. Diouf a fait face en silence au panel qui a commencé par une appréciation unanime du livre que le ministre Diallo a trouvé intemporel et pertinent, tant pour le Sénégal et le Mali que pour les pays de la sous-région. Il en a souligné le leitmotiv : «que chacun fasse le travail pour lequel il est jugé compétent !», pour dire la nécessité de respecter les questions d'expertise, de métier, de normes et d'organisation. Mansour Cama a ensuite dit sa fierté de voir ces 10 années d'échanges concrétisées dans la compilation des discours du Directeur général de la SSIC. Il a souhaité qu'un riche débat s'instaure conséquemment entre les cibles de l'auteur, qui sont les étudiants et élèves des écoles d'ingénieurs et les décideurs pour accompagner les choix économiques. Quant à Seydou Sy Sall, il estime qu'il leur servira de livre de chevet, tout en prônant la moralisation du secteur, au-delà de sa réorganisation. Pour l'ancien ministre, «c'est le produit de la passion d'un homme», illustrant son attachement aux critères de fiabilité et de durabilité. Le professeur Bassirou Dieng retient la simplicité de la langue «accessible à tout le monde» et «la démarche de l'intellectuel», à travers ce qu'il a appelé «sa capacité à agir sur le réel». Alioune Badiane qui a conforté ces mêmes positions estime que pour l'organisation du secteur, la responsabilité de l'Etat est également engagée.

Un secteur qui marche à «double vitesse»

M. Cama a également relativisé ces critiques parce que, selon lui, à l'exemple d'Eiffage, il existe des PME bien organisées, même s'il reconnaît que le secteur des BTP marche à «double vitesse», compte tenu de la place très importante que y occupe l'informel. Il appartient à l'Etat, dira-t-il, en tant que le plus grand donneur d'ordre à travers les grands travaux de la commande publique, de jouer pleinement son rôle de régulateur. Pour le Mali aussi, l'existence d'une économie à double vitesse pousse le ministre Amadou A. Diallo à préconiser le renforcement de l'appui des pouvoirs publics au plan institutionnel et dans le financement pour «faire évoluer le secteur informel». Pour lui, «il faut d'abord que chacun fasse son métier et, dans la passation des marchés publics, privilégier la préférence nationale. M. Seydou Sy Sall insiste, quant à lui, sur la modernisation et la moralisation mais aussi l'application de sanctions. M. Sall met également en exergue l'importance de la formation des ressources humaines. Selon lui, il faut mener de front la qualification des entreprises et la classification selon les métiers, et procéder en fonction des capacités techniques puis financières des Pme. Une idée partagée par Alioune Badiane qui estime qu'il y a lieu de sérier les activités dans les Btp. La tenue des Etats généraux de la construction a amplement focalisé l'attention du panel, Seydou Sy Sall la jugeant indispensable, compte tenu



du poids du secteur appelé à jouer le rôle de locomotive de l'économie. Mais pour Mansour Cama, il faudrait partir des acquis, l'aménagement urbain étant devenu le défi du XXIème siècle, alors que les PME représentent 90 % du tissu économique. L'idée d'allier le contrôle aux sanctions prend tout son sens pour le ministre Abdoulaye Diallo qui souligne que le Mali a fait l'option de commencer par régler la question de l'accès à la propriété foncière.

Fédération des Associations et Allotissements pour plus d'équité

La réorganisation est également vue sous l'angle de l'union des forces. Fédérer les associations semble pourtant difficilement réalisable, si l'on en croit Alioune Badiane pour qui les syndicats sont trop en désaccord sur un certain nombre de points et souvent en compétition sur la représentativité. Selon M. Mansour Cama, Allé Diouf a toujours milité pour la cause du rassemblement, mais comme les cinq ou six plus grosses entreprises monopolisent les grands travaux de la commande publique, la question doit être de savoir s'il s'agira de partager les marchés ou de se répartir les rôles. Alors que pour le Pr Bachir Dieng, il faut trouver un cadre permettant aux plus grands de dialoguer avec les plus petits. La particularité du marché étant que, généralement, ce sont des entreprises étrangères qui contractent et font de la sous-traitance pour 80 % des tâches en tirant les plus gros profits, Seydou Sy Sall préconise une réorganisation de la dévolution de la commande aux PME sénégalaises. Les entreprises générales ont plus de chances, selon lui, mais elles doivent voir comment diviser le travail en lots suivant les corps de métier. Tout en exhortant au renforcement du rôle du maître d'œuvre chargé de la conception, Mansour Cama s'étonne d'ailleurs du taux excessif qui est avancé, puisque selon la directive communautaire, la sous-traitance ne devrait pas dépasser 40 %. Pour Amadou Abdoulaye Diallo, il s'agit de privilégier l'allotissement dans tous les travaux locaux. Un avis partagé par Mansour Cama et Alioune Badiane qui estime que les Pme doivent tirer profit de la sous-traitance, dès lors que les critères d'attribution sont clairement spécifiés. Au même niveau que la durabilité des constructions, leur qualité est un élément transversal qui, s'il est placé au cœur des gros ouvrages, est moins bien intégré dans ce que le ministre Seydou Sy Sall appelle «la construction diffuse», notamment la réalisation des logements souvent confiée à des tâcherons. «A ce niveau, c'est parce qu'on pense que la qualité coûte cher», dit-il, alors que l'auteur du «discours» a conclu de sa

longue expérience que «c'est davantage la non-qualité qui coûte cher». Pour le Pr Dieng, la perception que les populations se font ne les incite pas à avoir recours à des bureaux de contrôle et d'études techniques, en raison des prix pratiqués. Il propose que les pouvoirs publics en charge de l'urbanisme fixent des taux maximums aux BET. En attendant, l'ambition «un toit pour tous» se pose avec acuité et le ministre malien estime qu'il s'agit de la décliner en actions concrètes. Citant l'exemple du programme de logements sociaux de son pays où 40.000 unités vont sortir de terre grâce à une défiscalisation sur tous les matériaux de construction, M. Diallo souligne qu'il faut accélérer la cadence pour faire face à l'urbanisation galopante.

En prenant la parole l'auteur a rendu grâce à Dieu pour avoir mené à terme son «ouvrage» qu'il a souhaité dédier aux étudiants. Après M. Allé Diouf exhortant ces derniers au respect de l'éthique et de la déontologie de leur profession, le président Mansour Cama a lancé un appel pour que tous les chefs d'entreprises et le patronat s'engagent dans un effort collectif visant à en doter tous les élèves des écoles d'ingénieurs. Un appel bien compris par leur hôte malien qui s'est promis d'en emporter dans ses bagages

Du Discours de la Méthode (1637) au Discours de la Construction (2010)

Le monde de la construction se signale souvent à l'opinion par des tragédies et des crises, quelquefois au cœur de l'Etat. C'est soit un bâtiment qui s'effondre ou la révélation de malversations, vraies ou supposées, dans l'exécution des grands travaux de l'Etat. Monsieur Allé Diouf nous présente le rôle et la mission d'une profession au centre du système des BTP : le contrôleur-conseil. Si la réalisation d'un ouvrage est le fait du maître d'œuvre, du maître d'ouvrage et de l'entreprise, la traduction du bâti en patrimoine relève du contrôleur-conseil qui en assure la solidité et la durabilité.



Le contrôleur-conseil a une posture ambiguë, car il est en général engagé et payé pour assurer une sorte de «police» à l'endroit de son employeur. Dans les pays en développement, où la pauvreté nous sommet toujours à des choix éthiques, que faut-il choisir : faire son travail rigoureusement et se voir remercié, ou se taire sur les manquements de tous ordres pour s'enrichir. Evidemment Monsieur Diouf opte pour l'éthique professionnelle. Cet ouvrage que nous présentons aux lecteurs a pour visée fondamentale l'explicitation du rôle majeur du contrôleur-conseil. L'auteur tente de convaincre les acteurs du domaine que la confrontation ne bénéficie à personne. L'ouvrage se présente ainsi comme une quête de l'équilibre dans les rapports entre les acteurs pour créer du patrimoine et de la richesse. C'est une quête de 10 ans.

C'est dans ce sens qu'un témoignage en annexe de l'ouvrage compare le discours de la construction au discours de la méthode de Descartes. Ce parallèle est loin d'être fortuit. Le discours de la méthode est un plaidoyer pour une nouvelle fondation des sciences, c'est un texte fondateur de la révolution copernicienne qui ouvre l'ère moderne. Il est publié en 1637, quelques années après la condamnation de Galilée par l'église en 1633 pour son ouvrage Dialogue sur les deux systèmes du monde. Le débat de l'époque porte sur l'opposition de l'héliocentrisme et du géocentrisme. La terre est-elle en mouvement ou statique ? Descartes entreprend un voyage de 9 ans pour fonder sa démarche sur l'expérience et la déduction. Il se prépare à remettre en question tous les concepts qu'il connaît, afin que rien de subjectifs ou de fantaisistes ne vienne polluer sa pensée, au profit de la raison inconditionnelle ; pour cela il s'impose quatre préceptes qui éclairent le sous titre du discours de la méthode «pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences» :

- l'évidence : ne recevoir aucune chose pour vraie tant que son esprit ne l'aura clairement et distinctement assimilé préalablement ;
- l'analyse : trier ses difficultés afin de mieux les examiner et les résoudre ;
- la synthèse : établir un ordre de pensées en commençant par les plus simples jusqu'aux plus complexes et diverses, et ainsi de les retenir toutes et en ordre ;
- le dénombrement : passer toutes les choses en revue afin de ne rien omettre.

A. Diouf se soumet à une démarche similaire. Pendant 10 ans, il passe au crible les concepts de la construction. Les dix-neuf chapitres de l'ouvrage sont des communications à des séminaires, lieux d'un débat ouvert avec tous les acteurs du secteur. C'est à partir de là que la réflexion scientifique se mue en réflexion intellectuelle et en action de développement. L'on connaît l'origine du mot intellectuel, relevé pour la première fois dans le Journal «l'aurore», suite au fameux «J'accuse» de Zola dans «l'affaire Dreyfus». L'intellectuel, au sens large, est celui qui traduit en projets les demandes de latentes des populations, mais c'est surtout un homme ou une femme d'action qui engage ses compétences dans le jeu social pour le bien commun.

Dans cet ordre d'idées, Allé Diouf associe réflexions et propositions. Le dernier chapitre de l'ouvrage résume les décisions administratives et législatives prises par les autorités pour améliorer le climat dans le secteur des BTP, ainsi que les propositions retenues à mettre en œuvre.

L'engagement intellectuel a pour finalité la transformation du monde et le changement social qualitatif. C'est sur ces mots que je vous invite à lire cet ouvrage pour engager un dialogue fructueux avec l'auteur.

Professeur Bassirou DIENG,
Directeur de la Formation doctorale «Etudes Africaines», UCAD

Une fructueuse cérémonie de dédicaces

1.593, pour un objectif de 1.000. C'est le nombre de livres obtenus dans l'«Initiative un livre, un étudiant» durant la cérémonie de dédicaces du livre Discours de la construction, de l'ingénieur en génie civil Allé Diouf, samedi dernier à Dakar. C'était devant des acteurs du Btp, des universitaires et des membres de la société civile. Le Secrétaire général de la Présidence de la République, Aminata Tall, est la marraine de cette initiative du secteur privé.

A la fin de la cérémonie de dédicaces, c'est au total 1.593 pour un objectif de 1.000 qui sont comptabilisés comme commande de Discours de la construction, un ouvrage du Directeur général de la Société de services d'inspection et de conseil (Ssic), Allé Diouf. Cette commande est destinée aux étudiants en formation d'ingénieurs à l'Ecole polytechnique de Thiès (Ept) et à l'Ecole supérieure polytechnique (Esp). La cérémonie de dédicaces a eu lieu samedi dernier à Dakar devant un partenaire de spécialistes des Btp, d'universitaires, de membres de la société civile et de politiques. Marraine de l'«Initiative un étudiant, un livre», le secrétaire général de la Présidence de la République a salué cette «marque de générosité». Le président de la République, rappelle-t-elle, est le parain des infrastructures au niveau de l'Union Africaine, pour dire qu'autant les autorités portent une attention particulière à la construction, autant elles sont soucieuses de la sécurité des populations. La marraine a encouragé le «système de tutorat», matérialisé par une remise symbolique d'un lot de livres par le secteur privé au directeur de l'Ept, M. Cissé. Il a déploré le laisser aller qu'il y a dans le secteur avant de plaider pour une réglementation. Le professeur Barry, formateur de l'auteur à l'Ensus, actuelle Esp, a pensé qu'il faut «sortir du culte de l'informel et agir». «Toute compétence, sans une législation adaptée, ne saurait épanouir», a dit Anna Ba Dia. L'entrepre-

neur a estimé que «sans un contrôle efficace, nous ne parviendrons pas à construire ce pays». Mme Dia parlait au nom des maîtres des promoteurs immobiliers. Elle a surtout regretté l'arrêt des Journées internationales de la Ssic.

Tout comme Abdel Kader Ndiaye, du syndicat des entreprises du Btp et l'ancien Premier ministre Macky Sall, Mme Dia a salué la compétence, la rigueur et le professionnalisme de l'auteur. Selon M. Sall, pour des soucis de qualité, le contrôle doit être indépendant. L'ancien ministre de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire, Seydou Sy Sall, a essayé pour sa part, de faire un parallélisme entre un texte et un bâtiment. Pour lui, les deux obéissent à un certain arrangement et une logique qui débouchent sur une architecture cohérente. «Il revient au contrôleur conseil de traduire le bâtiment en patrimoine», a dit le professeur Bachir Dieng qui présentait le livre. Le travail du contrôleur conseil consiste, dit-il, à «faire la police à l'endroit de son employeur». Toutefois, il estime qu'entre le choix de bien travailler et être remercié et se taire et s'enrichir, Allé Diouf a préféré le premier choix. Confirmant le parallélisme fait à travers certains témoignages dans le livre, entre Discours de la méthode de René Descartes et Discours de la construction de Allé Diouf, le professeur Bachir Dieng dira que les deux ouvrages sont sur le même principe. Le premier a travaillé sur neuf ans et le second sur dix ans, «avec un an de bonus» (voir par ailleurs).

L'auteur lui-même a fait sa présentation du livre qui est la «synthèse de dix ans de recherche». Le livre, dit-il, est constitué de trois parties que sont la préface, les neuf chapitres et les témoignages. Le président de la Confédération nationale des employeurs du Sénégal (Cnes), Mansour Cama, qui a présidé la cérémonie est largement revenu sur le parcours «multidisciplinaire» de l'auteur, en se demandant finalement «qu'est-ce qu'il n'a pas appris?»